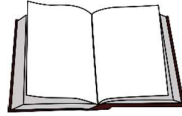


Qui sommes-nous ?

Nous sommes une **association sans but lucratif** au service de tous :
une association qui a besoin de vous ...

Notre Histoire



Des Dominicaines ont créé en **1950** une maison de convalescence de 49 lits.

Depuis 1996, c'est une association à but non lucratif qui gère la clinique. Ce qui veut dire que tout l'argent reçu va au patient, ou à l'amélioration des conditions de séjour du patient, ou encore à l'amélioration des conditions de travail du personnel et non à des actionnaires. **Tous les membres du conseil d'administration sont bénévoles.**

Depuis 2008, la Clinique Saint Dominique a développé ses moyens humains et matériels afin d'augmenter sa capacité d'accueil de patients en situation palliative. Cette volonté a permis la reconnaissance de 14 lits identifiés en soins palliatifs par l'Agence Régionale de la Santé. Cependant, très régulièrement cette capacité d'accueil est dépassée afin de répondre à des besoins importants. Cette prise en charge, très coûteuse, engendre des coûts supérieurs au prix de journée accordé par les tutelles.



Des soins de qualité, ouverts à tous

La plus récente certification de la clinique obtenue en septembre 2018 a montré l'excellence de l'établissement : la clinique est parmi les meilleures en France. Les services de l'association sont ouverts à tous, sans distinction d'opinion religieuse. Nous recevons un millier de patients par an.



Des ressources limitées



Les prix de journée ne suivent pas l'inflation des coûts. Nous avons subi une baisse de 8 à 10% en 6 ans des prix de journée.

Les salaires et charges sociales des 110 salariés représentent environ 60% des revenus.

Les autres frais : entretien du bâtiment, loyer, pharmacie spécifique, nourriture, représentent environ 40% des revenus. Il reste chaque année une faible partie des revenus qui sont réinvestis dans le matériel, les bâtiments, etc...

Chaque année, le budget prévoit environ 100 000 euros d'investissements comme : du matériel de rééducation et médical, des travaux pour l'alimentation en oxygène, des rails de manutention au plafond, le remplacement progressif du mobilier des chambres (lits médicalisés, tables de nuit réfrigérées, ...)

Un équilibre précaire malgré une gestion très rigoureuse.

Nous gérons au plus juste l'ensemble des dépenses. Après une longue période de travaux pour mener notre projet de démolition et reconstruction du bâtiment B, nous devons maintenant pérenniser et stabiliser la situation, tout en continuant à investir et maintenir la qualité de la prise en charge.

Nous devons maintenant relever certains défis tels que le réaménagement de la pharmacie devenue trop exigüe, la rénovation de la villa vieillissante ou encore la réfection des chambres du bâtiment C.



Fonds de dotation

Tout ceci nous conduit à vous présenter le « Fonds de Dotation »

C'est un organisme de mécénat, administré par le Conseil d'Administration bénévole, destiné à collecter des dons afin d'aider la clinique, dans un but non lucratif, à réaliser des projets comme le réaménagement de la pharmacie, la rénovation du Bâtiment C ou la réalisation d'un circuit APA thérapeutique dans le jardin afin d'améliorer votre prise en charge.

Les dotations ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu.**



Comment ça marche ?



Par la défiscalisation, vos dons sont démultipliés : quand vous donnez 100 euros, l'état vous diminue vos impôts de 66 euros. Votre dépense est donc de 34 euros. C'est une bonne façon de décider vous-même de la destination d'une partie de vos impôts.

Notre Conseil d'Administration bénévole est le garant de la bonne utilisation des ressources et de vos dons.

Vos dons nous permettent d'assurer la pérennité de l'établissement :

Par exemple avec 60 euros, nous assurons une semaine de location d'un extracteur d'oxygène.

De même, 50 euros peut représenter le coût des médicaments pour un patient sur une journée.

Oui, je veux soutenir la Clinique Saint Dominique

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Nota : Vos données seront utilisées pour vous envoyer votre reçu ou vous adresser des informations concernant la Clinique Saint Dominique.

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir par mail la lettre d'information de la Clinique Saint Dominique.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez révoquer cette décision à tout moment en contactant le responsable du traitement de l'établissement par : Adresse mail : dpo@saintdo.com

Voie postale : Clinique Saint Dominique, Délégué à la Protection des Données – 16 -18 Avenue Henry Dunant – 06100 Nice – France

Je fais un don par chèque de :

15 euros 30 euros 50 euros 100 euros autre montant _____ euros

Date : _____ Signature : _____

Etablissez votre chèque à l'ordre de « Clinique Saint Dominique Nice »

Adressez le montant avec ce document à :

Monsieur le Président – Clinique Saint Dominique – 16-18 Avenue Henry Dunant – 06100 Nice

Merci

Les avantages fiscaux : Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable.

Par exemple :

- Pour un don de 30 euros : la dépense réelle est de 10, 20 euros
- Pour un don de 100 euros : la dépense réelle est de 34 euros
- Pour un don de 150 euros : la dépense réelle est de 51 euros
- Pour un don de 200 euros : la dépense réelle est de 68 euros.